



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 38/21

Objet

Travaux d'extension de l'accueil de loisirs du Deschaux

Secrétaire de séance

Jean-Luc BONIN

Rapporteur :

Nathalie JEANNET

Conseil Communautaire

08 avril 2021

Dole – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 73

Nombre de procurations : 8

Nombre de votants : 81

Date de la convocation : 1^{er} avril 2021

Date de publication : 16 avril 2021

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

D. Bernardin, P. Blanchet, J.L Bonin, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt, A. Douzenel, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, G. Ginet, I. Girod, N. Gomet, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, M. Henry, M. Hoffmann, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, L. Rabbe, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, E. Saget suppléé par Y. Besson, P. Sancey, J.M Sermier, G. Soldavini, J. Stolz, D. Troncin, P. Verne, J. Zasempa.

Délégués absents ayant donné procuration :

P. Antoine à J. Gruet, M. Berthaud à S. Champanhet, A. Callegher à J.M Daubigney, F. Dray à N. Jeannet, A. Hamdaoui à D. Bernardin, P. Jaboviste à J. Péchinot, L. Jarrot-Mermet à H. Prat, F. Rigaud à C. Monneret.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

C. Jeanneaux, J. Pannaux, P. Viverge.

L'accueil de loisirs du Deschaux prend en charge les enfants de l'école sur tous les temps périscolaires (matin, midi et soir). Il accueille aussi les enfants du secteur les mercredis et les vacances. L'accueil est idéalement situé, dans la cour de l'école. Le bâtiment actuel de 132 m² date de 2008. Il comporte une cuisine, un bureau, des sanitaires (refaits en 2020) et une unique salle servant à la fois de salle d'animation et de salle de restauration.

Cependant, la fréquentation de l'accueil de loisirs a fortement augmenté ces dernières années. Aujourd'hui, jusqu'à 71 enfants peuvent être accueillis les midis ; trois services de repas se succèdent pour permettre aux enfants de déjeuner. En parallèle des repas, les temps d'animation se déroulent en extérieur, dans la cour ou sous le préau, par tous les temps, faute de salle d'espace suffisant. Par ailleurs, les repas sont livrés en liaison froide à l'accueil de loisirs. Or la cuisine actuelle est trop petite pour pouvoir respecter les normes en vigueur. De plus, il n'existe pas de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite effectuer des travaux d'agrandissement et de redimensionnement de l'accueil de loisirs actuel afin d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

Cette extension, d'environ 150 m² environ permettrait de créer :

- une grande salle dédiée à l'animation,
- une entrée sécurisée pour les parents, avec un accès à la rue, sans passer par la cour d'école,

- un bureau d'accueil,
- un bloc sanitaire accessible PMR.

Avec cet espace d'animation en plus, les enfants pourront être accueillis dans un espace dédié avant et après le repas. Les équipes pourront s'engager dans un projet d'animation sur ces temps de pause méridienne. Les mercredis et pendant les vacances, l'espace de restauration accueillera des ateliers « cuisine ». Le projet permettrait également d'agrandir la cuisine de l'accueil existant pour la mettre en compatibilité avec les normes actuelles. La salle d'accueil actuelle serait dédiée à la restauration scolaire. Il serait possible d'organiser le temps de pause méridienne en deux services seulement.

Une étude de faisabilité du projet a été réalisée en décembre 2020 ; elle estime le coût des travaux à 335 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** le projet d'extension de l'accueil de loisirs du Deschaux,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter tous les partenaires financiers aux taux les plus élevés,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents y afférents.

Fait à Dole,
Le 08 avril 2021,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle Actions Educatives / Direction de l'Enfance Jeunesse
- Pôle Services Techniques
- Trésorerie Municipale du Grand Dole

